

Mars 2021

Ce printemps à l'école

La grande lessive :

Comme chaque année, tous les élèves d'Arreau ont participé au projet artistique de la "grande lessive".

Le principe est simple : c'est une œuvre d'art éphémère formée des réalisations artistiques de toutes et tous, suspendues avec des pinces à linge à des fils tendus en extérieurs (comme du linge que l'on fait sécher). Le support des créations doit correspondre à un format A4 et être relativement léger. Le thème était "jardins suspendus" et les nombreuses réalisations de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont été accrochées sous la halle de la Mairie.



Un coin nature à l'école maternelle :

L'équipe pédagogique de l'école maternelle a souhaité faire un coin nature à l'école, projet présenté en conseil d'école. Cette démarche a pour objectif, entre autres de :

- Disposer d'un outil pédagogique sur place pour assurer une animation autour de ce thème tout au long de l'année
- Eduquer les enfants à l'environnement à travers une activité pratique et ludique : le jardin
- Faire connaître des espèces végétales, des légumes anciens, des goûts nouveaux aux enfants
- Inciter et donner envie aux enfants de manger des légumes et des fruits

Le conseil municipal a répondu favorablement à cette demande de création d'un coin nature avec la réalisation de deux carrés potagers, réalisés en bois compact, adaptés à des enfants de maternelle.

Vie quotidienne

EAU-ASSAINISSEMENT:

Sur le dernier *Infos Arreau de Février 2021*, nous abordions les problématiques liées à l'assainissement collectif de la commune. L'Agence de l'eau Adour Garonne nous engage à établir un prix moyen de l'eau et de l'assainissement à 1,5€ hors TVA/m³. Pour l'eau potable, c'est déjà le cas. Pour l'assainissement, l'augmentation est la condition nécessaire :

- à l'obtention de subventions pour la réalisation des extensions du réseau public d'assainissement collectif (Bié de St Jean, route de Jézeau, lotissement Courrèges, secteur Cabilatère, départ de la route de Pailhac...)

- au versement de la prime d'épuration sanctionnant le bon fonctionnement de notre station d'épuration (10 000€)

- au subventionnement du surcoût occasionné par la Covid 19. En effet, les boues générées par ce service ne peuvent plus être épandues par les agriculteurs mais doivent être traitées par une filière différente. Les montants engagés seront augmentés d'environ 10 à 15 000 € (subventionnable à 50%). La commission communale eau-assainissement, présidée par Jean-Pierre Buerba, a établi un état des lieux des tarifs pratiqués sur les 46 communes d'Aure-Louron. Pour les communes équipées de compteurs d'eau, le prix moyen du service d'assainissement collectif s'établit comme suit :

0,86€ HT/m³ et 82,07€ HT/an de part fixe

Les tarifs communaux d'Arreau s'élèvent actuellement à

0,70€ HT/m³ et 25€ HT/an de part fixe

Dans ce contexte, il sera proposé au Conseil Municipal lors du vote des budgets prévisionnels 2021 qui aura lieu la deuxième quinzaine du mois d'Avril, d'augmenter le prix de la part fixe de 25€ HT à 67€ HT par an (le prix au m³ restant inchangé). Nous pourrions ainsi satisfaire à l'atteinte du prix minimum de 1,50€ HTVA/m³ d'eau assainie.

Nous rappelons que l'assainissement et l'épuration des eaux usées domestiques est une obligation légale et une volonté affirmée du Conseil Municipal. Ils permettent le meilleur respect de l'environnement et en particulier des eaux du bassin versant de la Neste.